

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-trois**, le mardi 11 juillet, à 19h20, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 5 juillet 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mercredi 5 juillet 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Najat LEMERAY, Nathalie LENEVEU, Arnaud MOREAU et David OLIVIER

Ont donné pouvoir :

Laëtitia BOISSÉE à Frédérique CLOTEAU
Patrick FENOUIL à Nathalie COLLIBEAUX
Sylvain GASCOUIN à Xavier ANCKAERT
Jean-Daniel GOUDIER à Valérie CATHERINE
Brigitte LAIR à Valérie DESQUESNE

Nadine LECHATELLIER à Jean ELISABETH
Alain LEQUERTIER à Pascal DALIGAULT
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20230711-23_05689-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023

Absents excusés : Pascal BILLARD, Flavien DELÊTRE, Marie-Danielle DUPONT et Hervé PONDEMER

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-10
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 17	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-083 – Convention de partenariat avec la SISA de Condé-en-Normandie dans le cadre du dispositif « Mission retrouve ton CAP » (MRTC)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre du dispositif « MISSION RETROUVE TON CAP » (MRTC), les enfants en surpoids peuvent bénéficier d'un bilan et/ou activité physique avec un éducateur APA. Ils sont orientés par un médecin généraliste qui est à l'initiative de cette préconisation.

La SISA s'engage à verser une contribution financière allant jusqu'à 50 euros par patient. Le Centre aquatique de Condé en Normandie peut proposer une séance adaptée aux besoins et en assurer l'encadrement et la sécurisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **ACCEPTE** de conventionner avec la SISA de Condé-en-Normandie sur la mise en place du dispositif « MISSION RETROUVE TON CAP » (MRTC) au sein du Centre aquatique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et tout avenant y afférent, et d'accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 11 juillet 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

